

de consolation, les dangers qu'il court et de l'inviter ainsi, inconsidérément, à se relâcher dans le traitement rigoureux qu'on lui impose.

Quels sont les signes qui la caractérisent?

(a) *Maladie spécifique*.—C'est-à-dire qu'elle offre des caractères qui lui sont propres et qui lui créent une autonomie et une individualité à part. Tous les médecins s'entendent sur ce point. Inutile d'insister.

(b) *Maladie infectieuse*.—C'est-à-dire qu'elle pénètre dans l'organisme par contagion; qu'elle y séjourne d'une façon constante en provoquant l'explosion spontanée de nombreux accidents d'ordre spécifique à échéances plus ou moins longues; qu'elle confère une immunité permanente du fait d'une seule contamination; que cette contamination est due à un germe venant du dehors, dont on ne connaît pas encore la nature malgré les nombreux essais tentés. Est-ce un virus? est-ce un microbe? Personne ne peut, aujourd'hui, l'affirmer. Mais ce que l'on sait depuis deux ans, environ, c'est que l'inoculation, jusque là impossible aux animaux, a été tentée avec succès par Metchnikoff, de l'Institut Pasteur. Ce savant a réussi à inoculer le chancre syphilitique à un singe de la famille des Chipanzé. De quel secours sera pour l'humanité cette conquête expérimentale nouvelle, personne ne peut le préciser. Attendons. Mais on peut déjà pressentir qu'à moins moins d'être préventif, un sérum de cette nature n'aurait pas plus de succès que le mercure dont l'action curative est merveilleuse.

(c) *Maladie durable et permanente*.—C'est-à-dire qu'elle survit aux accidents qui l'accompagnent et qu'elle peut se manifester sous les formes les plus variées après 5, 10, 20, 30, 40, 50, 65 ans.

En effet, le prof. Fournier a relaté le cas d'une énorme gomme de la cuisse (accident syphilitique par excellence), qui s'était produite sur un vieillard du fait d'une syphilis remontant à la jeunesse, 55 ans après la date de la contagion.

Ce fait particulier — je pourrais en citer par centaines — prouve bien qu'on a la syphilis à perpétuité et non à temps. La durée n'a donc point de fin. Est-ce à dire qu'elle s'accuse par des manifestations permanentes? Non. Tel accident qui évolue au-